

Formation 2020 – Protocole de coopération de suivi des patients traités par anticancéreux oraux à domicile

L'AP-HP organise une formation spécifique pour accompagner le développement de compétences de coordination et de réalisation d'actes dérogatoires dans le cadre du **protocole de coopération de suivi des patients traités par anticancéreux oraux à domicile**. Cette formation initiée en 2019 pour les professionnels de l'AP-HP s'ouvre en **2020 aux professionnels hors AP-HP**.

Cette formation s'étale sur 8 journées de janvier à juin 2020.

[Formation 2020 - Protocole de coopération de suivi des patients traités par anticancéreux oraux a domicile \(4394 téléchargements \)](#)